



Ce **PERMIS DE CLASSE** a pour objectif d'aider l'enfant à devenir élève en le responsabilisant quant:

- à son comportement,
- à sa relation aux apprentissages,
- aux efforts nécessaires à fournir pour apprendre.

Il possède 18 points par semaine (2 par demi-journée) et s'en voit retirer si son attitude ne respecte pas les règles établies collectivement en début d'année.

4 Points gardés: l'élève respecte parfaitement les règles et répond à ce que l'on attend de lui.

1 point retiré: L'attitude de l'élève est correcte mais perfectible.

2 ou 3 points retirés: Attention, l'attitude de l'élève ne lui permet plus d'apprendre efficacement.

4 points retirés : Au-delà, le comportement doit s'améliorer de toute urgence.

Si l'élève n'a plus de point, il s'expose à une sanction. Les parents sont informés de la situation et recherchent avec leur enfant et l'enseignant les moyens d'améliorer cette situation.